La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1805 du 26 avril 2024 - Prix : 1,20 €

Région - TER ligne 4

RÉSERVATION OBLIGATOIRE, UNE FAUSSE RÉPONSE À DE VRAIS BESOINS

Au lieu d'améliorer l'offre de transports pour répondre aux besoins des usagers du quotidien (navetiers) ou occasionnels, la région Grand Est avec l'activité SNCF TER propose, à partir du 1er juillet 2024, la mise en place d'une réservation obligatoire sur la ligne 4 Paris-Troyes-Chaumont-Mulhouse. Déjà expérimenté sur d'autres régions, le dispositif n'est pas concluant.

PAR BRUNO CHARRIER

Un dispositif contesté :

Cette mise en place est fortement contestée par les associations d'usagers, en effet cela devient une réelle contrainte pour les usagers du quotidien qui sont très nombreux. Une pétition a été rédigée en ce sens. La réservation obligatoire retire une souplesse aux travailleurs qui peuvent avoir besoin de changer d'horaire puisque retenus sur leur lieu de travail plus longtemps, pas de gestion des réservations en cas de situation perturbée (quid en cas de modification de composition du matériel en dernière minute : une rame au lieu de deux etc…), induction d'une différence entre les usagers : entre franciliens et provinciaux, abonnés ou non abonnés et enfin il y a aussi la rupture du lien social puisque les usagers réguliers prennent l'habitude de voyager ensemble ou avec leurs collègues de travail.

De nombreux Aubois prennent le train tous les jours pour travailler en Ile-de-France, ce n'est pas toujours un choix, le bassin d'emploi aubois se raréfiant. Par ailleurs se loger en ile de France devient de plus en plus inabordable, les salaires n'augmentent pas alors que les Français subissent de plus en plus l'inflation.

Par ailleurs, alors que les enjeux écologiques sont de plus en plus importants, il serait plus que jamais nécessaire de mettre des moyens dans les transports en commun afin que les travailleuses et travailleurs puissent les prendre dans de bonnes conditions.

Des conditions de transports déjà fortement dégradées, des solutions sont possibles :

Les usagers aubois sont déjà fortement pénalisés par des conditions de transports souvent dégradées : retards réguliers, rames réduites, problèmes de passages à niveau etc… La fermeture complète de la ligne pour travaux certains week-ends et durant trois étés à venir est également très pénalisante.

Pourtant des pistes de progrès sont possibles en termes de qualité de services publics afin de répondre au mieux aux attentes des usagers : réouverture des guichets et des points de vente, développement et renforcement de la maintenance du matériel roulant, l'amélioration de l'entretien et des travaux nécessaires à une infrastructure rail de qualité et en sécurité (passage à niveau et signalisation). Cela permettrait d'augmenter et de garantir un plan de transport de qualité avec le respect de l'offre de transport ainsi que des horaires.

Les retards de train quasi quotidiens pénalisent les usagers à la fois sur le temps personnel dans la gestion de leur vie quotidienne mais aussi sur le plan professionnel puisqu'arriver en retard au travail régulièrement engendre du stress et peut même entraîner la perte de son emploi. Beaucoup choisissent donc de prendre un train plus tôt pour pallier les éventuels retards, ce qui n'est pas sans conséquence sur la santé puisque cela engendre du stress et de la fatigue sans oublier l'impact sur la vie personnelle et familiale.

La priorité n'est donc pas de mettre en place la réservation obligatoire mais de développer la complémentarité des transports afin d'apporter sur notre département une réelle politique d'attractivité professionnelle et touristique dans le cadre du respect de la politique environnementale et durable.

120 ANS DE L'HUMANITÉ, 103 ANS DE LA DÉPÊCHE DE L'AUBE, DES BANQUETS À NE PAS MANQUER !

L'Humanité a fêté ses 120 ans, le premier numéro est paru le 18 avril 1904 avec un éditorial signé par son fondateur Jean Jaurès et intitulé « notre but » expliquant la raison d'être du journal.

PAR CAMILLE LAINÉ

120 ans après, le journal a toujours le même but : être au cœur des luttes et *« sans qu'aucun groupe d'intérêts ne puisse directement ou indirectement peser sur sa politique »*.

Le 18 avril, le jour de son anniversaire, le journal a d'abord ouvert sa rédaction à ses lecteurs puis samedi 20 avril s'est tenu le grand banquet des 120 ans, avec des responsables de toute la gauche et 600 des lectrices et lecteurs du journal. Ce fut un grand moment d'échange et de convivialité à l'Hôtel de ville de Paris. Entre le repas concocté par le chef étoilé Thierry Marx, les prises de parole politiques et le concert des Grandes Bouches en hommage à Jean Jaurès, cette journée restera gravée.

Faire vivre la presse indépendante, la presse engagée, est plus que jamais nécessaire dans la période que nous traversons et dans la société dans laquelle nous vivons : s'opposer et pouvoir s'exprimer sera toujours indispensable.

La presse communiste a toujours réussi à relever ce défi d'indépendance et de contre-courant que ce soit nationalement ou localement.

C'est le cas ici dans l'Aube avec notre journal *La Dépêche de l'Aube* qui, elle, a fêté ses 100 ans en 2020, le premier numéro étant paru le 7 décembre 1920.

Une telle longévité, comme sa grande sœur *l'Humanité*, ne s'est pas acquise toute seule, il a fallu la gagner, beaucoup de militants communistes l'ont fait vivre dans des conditions difficiles notamment sous l'Occupation !

Les communistes sont des combattants de la liberté et leur journal en est le reflet ! Toujours lui aussi au cœur des luttes.

Nous aussi nous organisons un grand banquet pour notre journal comme tous les ans : **c'est ce week-end, le 28 avril, à Saint-André-Les-Vergers**.

Encore un banquet qui rimera avec fraternité et où toutes les générations se rassemblent pour ensemble construire les jours heureux ! Un événement à ne pas manquer !

L'HUMEUR

DE GISÈLE MALAVAL

DÉCIVILISATION

Le droit de vote donné aux femmes en 1944 par… sur France Info c'est par *« le gouvernement du Général De Gaulle »*. Ce doit être trop difficile à prononcer *« ministre communiste »*. Fernand Grenier pour le vote des femmes, c'est terra incognita sur les chaînes d'information privées comme publiques. Les Françaises sont donc citoyennes à part entière depuis 80 ans et définitivement propriétaires de leur corps depuis le 8 mars 2024. Enfin, définitivement… c'est peut-être s'avancer.

La loi italienne n°194 garantit aussi aux Italiennes la liberté de recourir à l'avortement. Meloni avait d'ailleurs promis qu'elle n'y toucherait pas. Mais le Sénat, à sa main, vient de voter un décret qui permet l'entrée des militants Pro vita dans les structures, type Planning familial. Et pourquoi ? Parce que Meloni a un programme de *« transition démographique »* : les Italiennes doivent faire des enfants pour enrayer la dénatalité qui place l'Italie en queue de peloton en Europe. Mais parce qu'elle n'aime pas les pauvres qui coûtent trop cher à l'État, elle a aussi décidé de sabrer le budget des colonies de vacances. Les Italiennes sont prévenues : celles qui n'auront pas d'argent pour avorter ne trouveront pas non plus d'aide sociale pour leur enfant. Retour assuré à l'Italie d'avant-guerre grâce à Meloni.

Et que dire de l'ébouriffant Milei, qui refuse aux Argentines le droit d'avorter parce que *« ce qui est dans leur corps ne leur appartient pas »*, mais qui avait proposé d'accorder aux parents le droit de vendre leurs enfants parce qu'ils leur appartiennent. Possiblement en pièces détachées puisqu'il veut résoudre le problème des 7500 personnes en attente de greffe par les mécanismes du marché. Proposition néanmoins vite remisée devant le tollé général. Ne serait-ce pas cela "la décivilisation", thème si cher à l'extrême droite ?

LA DEPECHE VOIT ROUGE

FESSES INSOUMISES

Au temps glorieux du militantisme, les campagnes électorales étaient passionnées et même passionnantes. Pendant des semaines les militant-es se tiraient la bourre et au final le juge de paix c'était le rapport de force. En quelques sorte le code d'honneur du militant. Au pied des panneaux électoraux c'étaient les plus nombreux qui *« gagnaient les murs »*. *« Les colleurs »* n'étaient pas peu fiers de voir au final leurs rutilantes affiches ornées de leur logo s'étaler en vainqueur.

« Du journal que l'on vend le matin d'un dimanche à l'affiche qu'on colle au mur du lendemain », comme le chantait Jean Ferrat ; Les générations de militant-es communistes ont accumulé en cent- vingt et quelques années une certaine expérience. On peut le dire, mis à part les fachos, les pires ce sont les opportunistes ! ceux qui veulent le Graal et changent de camp à la 1ère occasion, après avoir marché sur la tête de leurs camarades. *« Ceux qui cultivent sur une terre fertile ont un grand avantage sur ceux qui l'ont défrichée »*, disait Voltaire. Ils sont aussi les plus rancuniers.

On a vu comment Mélenchon a traité les communistes après les avoir utilisés à son avantage. Dans son parti gazeux, les coups sont incontrôlables, plus de code d'honneur, plus de rapport de force, plus d'engueulade au pied d'un panneau à afficher. Les militants FI sortent leur téléphone et filment sournoisement le militant communiste qui en a vu d'autres et montre furtivement ses fesses insoumises. Le Fifi court au tribunal, ce sera 300 € d'amende pour le militant communiste… Si c'est le prix de l'honneur alors qu'importe.

PASSY-CONNH

ECOUTEZ-VOIR !

Ce qui nous chatouille & nous grattouille

LES CENT JOURS

Certains croient remarquer des tempes un peu plus grises qu'avant. Les soucieux le disent fatigué. Les mauvaises langues le trouvent empâté. Gabriel Attal, lui, se gausse des commentaires. Il fonce à un rythme effréné pour prouver qu'à 35 ans pile-poil, il n'est pas là par hasard. N'allez surtout pas lui demander, alors qu'il a franchi le 18 avril le cap symbolique des cent jours, si Matignon est devenu un enfer. Il balaie. Haut les cœurs ! Agir, foncer bille en tête : mouvement perpétuel compulsif. Chaque minute, chaque seconde compte. Le temps, c'est de l'argent. En fait-il trop ? Si les Français le trouvent dynamique et sympathique, 69% d'entre eux considèrent comme mauvais le bilan concret de son action ; sur le pouvoir d'achat (78%) et les comptes publics (73%), notamment. Un avertissement sans frais pour le jeune et hyperactif Premier ministre.

Depuis qu'il a éclos du cocon du PS, il a suivi, dit-il, son *« flair »* quitte à faire aujourd'hui respirer à la France des fumigations *« réac »*. Penchant décomplexé pour l'autorité sur les jeunes : *« Tu casses, tu répares ! Tu salis, tu nettoies ! Tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter ! »*, s'est-il exclamé à l'Assemblée nationale. Le ton populiste ne fait plus dans la dentelle. De même lorsqu'il entend *« réformer »* l'assurance-chômage et le statut des fonctionnaires, ou prétend défendre la classe moyenne *« qui travaille et a le sentiment qu'elle a tous les devoirs quand d'autres ont parfois tous les droits »*. G. Attal n'a plus peur d'utiliser crûment les mots de la droite ultra et ses idées, comme on le ferait d'une bouée de sauvetage pour surnager dans une motion de censure à l'Assemblée et pour sauver le camp d'un président bien mal en point à l'approche des élections européennes. Sera-ce suffisant ? Le Premier ministre dit vouloir écouter les Français. Reste à savoir si, les cent jours passés, les Français l'écouteront.

Rémi

SOIT DIT EN PASSANT

CHOIX CORNÉLIEN

Batteries irréparables, réparations onéreuses, obsolescence logicielle… Certaines pratiques de constructeurs inclinent à penser à une l'obsolescence anticipée - sinon programmée - des voitures électriques. Si ce type de véhicule émet 71% de CO2 en moins sur 200 000 km, son impact à la production est plus important, notamment en raison de la batterie. Trois pratiques en usage sont de nature à nuire gravement à leur durabilité. Sur le papier, la voiture électrique paraît plus fiable que la thermique, avec un moteur beaucoup plus simple. En revanche, les difficultés apparaissent quand la batterie ne bat plus. Pour ne pas la remplacer toute entière, il est en théorie possible de réparer seulement les modules en panne. Mais dans les faits, certains constructeurs voient déjà les choses tout autrement.

Seule la moitié d'entre eux proposeraient aujourd'hui des batteries réparables. Or, réparer les modules coûterait jusqu'à dix fois moins cher que remplacer l'intégralité de la batterie. Pire, aucune loi ne leur impose de mettre à disposition une nouvelle batterie. En cas de panne ou de choc de celle-ci, l'automobiliste pourrait donc potentiellement être contraint de remplacer la voiture entière. Second frein à la durabilité des voitures électriques : le *« giga-casting »*. Derrière cet anglicisme, se cache une nouvelle méthode de fabrication. Une giga-presse qui moule en un seul bloc des dizaines de pièces auparavant séparées les unes des autres. Tout désassemblage devient impossible. Au grand dam des automobilistes qui achèteront, peut-être, des voitures à prix très compétitifs, mais avec des coûts *« discrets »* exorbitants à la moindre réparation. Enfin, troisième risque, l'obsolescence liée à l'électronisation intensive des véhicules. Pour les constructeurs, le choix est cornélien : suivre cette voie ou perdre en compétitivité. Il a déjà été tranché et le moteur de la finance ronronne.

El Carretero

ELECTIONS EUROPEENNES

CONFERENCE

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 28/03/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : LFK IMMO
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Siège social : Le Tertial, 2 Place du Voudy 10000 TROYES
Capital : 1.000 euros
Gérance : Mme Laetitia FISCHER demeurant 16D rue Jules Didier 10120 ST ANDRE LES VERGERS
Agrément des cessions de parts sociales : associés représentant au moins 3/4 des parts sociales
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES.

Pour avis.

FAVIN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 17 Rue Maurice Tripier – 10400 PONT SUR SEINE
530 758 820 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante Mme Nadine TONNELLIER épouse FAVIN, demeurant 17 Rue Maurice Tripier – 10400 PONT SUR SEINE, pour une durée illimitée à compter du 01/04/2024.

Pour avis - La Gérance

Par acte SSP en date du 01/04/2024,Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
PHILIPPE ISAMBERT
Forme Sociale : Société Civile d'Exploitation Agricole
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime
Siège social : 10 Rue Moufflot
10210 VALLIERES
Capital : 533 400 euros
Gérance : M Philippe ISAMBERT demeurant à VALLIERES (10210) 10 Rue Moufflot
Agrément des cessions de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de tous les associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Pour avis

IMMATRICULATION

Par acte SSP en date du 12/04/2024, il a été constitué une :
Société Civile Immobilière dénommée : BON BRASSENS
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Siège social : 12 Rue Des Filles Dieu 10000 TROYES
Capital : 1500 euros
Gérance : M Jérémy BON demeurant 12 Rue Des Filles Dieu 10000 TROYES
Gérance : Mme Claire BON demeurant 12 Rue Des Filles Dieu 10000 TROYES
Clauses d'agrément : associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES.

Par AGE du 23/02/2024, les associés de la SAS CONSEIL & DEVELOPPEMENT au capital de 50 000€, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 499 237 329 ont décidé de transférer le siège social du 3 Rue du Stade 10280 SAINT MESMIN au 1 Bis Chemin du Lavarin 84000 AVIGNON à compter du 23/02/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI DE LA PLOTTONIERE
(En liquidation)
Capital 304.898,03 €
Siège social à TROYES (10000)
30 Boulevard Victor Hugo
RCS TROYES 429 226 798

Le liquidateur Mr Nicolas PLOTTON, demeurant à SAINTE-MAURE (10) 67 Grande Rue, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal du 29 mars 2024, a été clôturée le 02 avril 2024 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de liquidation sera effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES (10).

Pour insertion. Le liquidateur

NOS PEINES

GINETTE COLLOT

Notre grande amie Ginette Collot, est décédée mercredi dans sa maison de Romilly sur Seine. Elle allait avoir 98 ans le 30 avril. Elle avait consacré sa vie à la mémoire de la Résistance dont elle fut une figure marquante. Elle était restée active jusqu'à son dernier souffle. La crémation aura lieu Mardi 30 avril à 13H00 au crématorium de Rosières et l'enterrement des cendres au cimetière des Hauts-Buissons à Romilly Jeudi 2 mai à 10H00.
Nous reviendrons sur son parcours dans notre prochain numéro.

ILS N'ONT PAS HONTE !

Les deux infos n'en finissent pas de se télescoper ces temps-ci. *« Au secours mes caisses sont vides »*, pleurniche Bruno Le Maire. *« Alléluia mes caisses débordent »*, chantent les banques.
Ce secteur bancaire a vu en effet ses profits exploser en 2023 (+54 %). Et les grandes banques européennes comptent, donc, reverser prochainement 120 milliards d'euros sous forme de dividendes. Des banques *« généreuses »*, écrit *Les Échos* ; mais est-ce bien le bon mot, car enfin, selon la définition du dictionnaire, est généreux *« qui a de nobles sentiments portés au désintéressement. »*

Dans un sondage ViaVoice de la mi-mars, comme on demande aux sondés sur quel poste du budget il serait pertinent de faire des économies, les sympathisants de gauche disent *« les aides aux entreprises »* à 52 % ; les sympathisants d'extrême droite répondent eux *« les aides sociales »* (51 %). En somme, dans l'imaginaire RN, l'ennemi, le profiteur, le privilégié, c'est le voisin.

L'ABONNEMENT 2024 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Je joins mon réglement (pour 52 numéros)

Abonnement de soutien : ☐ **40 euros**
Abonnement : ☐ **20 euros**

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES

SOUSCRIPTION DU PCF

Je soutiens l'action du PCF dans l'Aube

Je Verse ☐ **€**

Ma remise d'impôt sera de 66% de ce montant.

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

*Chèque à l'ordre de **ADF PCF 10***
À retourner à PCF Aube 22ter, av. A.-France 10000 - TROYES

La Dépêche de l'Aube www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE- Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Pierre Mathieu, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 0224 C 87550 - Abonnements : 1 an = 20 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.